



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Association des collèges communautaires du Canada**

Au service des collèges, instituts, cégeps, collèges universitaires et collèges polytechniques du Canada

200-1223 rue Michael St. N., Ottawa, Ontario, Canada K1J 7T2 Tel./Tél.: (613) 746-2222 Fax/Téléc.: (613) 746-6721 www.accc.ca

## Les collèges et l'industrie font équipe pour favoriser l'innovation et créer des emplois

**Ottawa, le 11 février 2010** – Un rapport rendu public aujourd'hui par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) révèle que les investissements du secteur privé dans la recherche appliquée et axée sur l'industrie dans les collèges, les instituts, les cégeps, les écoles polytechniques et les collèges universitaires du Canada ont décuplé au cours des trois dernières années.

*Partenariats pour la productivité et les compétences avancées : le rôle des collèges dans le système d'innovation du Canada* a comparé les résultats avec ceux d'une étude antérieure réalisée en 2005-2006. Les investissements du secteur privé sont passés de 4 à 45 millions de dollars, ceux des gouvernements provinciaux-territoriaux de 13 à 25 millions et les collèges investissent eux-mêmes maintenant 35 millions. Les investissements du gouvernement fédéral ont diminué de 28 à 27 millions de dollars. Les partenariats du secteur privé avec les collèges se sont multipliés par sept, de sorte qu'aujourd'hui 3 602 entreprises participent à des projets de recherche appliquée.

«Le secteur privé a un grand appétit pour ce que les collèges offrent et il se tourne de plus en plus vers eux pour avoir accès aux nouvelles technologies, aux prototypes et à l'amélioration des procédés. Les résultats de traduisent par des gains de productivité, une meilleure compétitivité et la création d'emplois», a déclaré James Knight, le président-directeur général de l'ACCC. «Les collèges aident les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), à démarrer, à se développer et à croître. Ce sont des contributeurs essentiels à notre système d'innovation. La vaste majorité des nouveaux emplois sont créés par des PME.»

Les collèges ont déterminé 142 secteurs de spécialisation pour la recherche, dont la plupart s'inscrivent dans les quatre secteurs prioritaires de la Stratégie fédérale pour les sciences et la technologie.

Les collèges regroupent une forte concentration d'expertise en ce qui touche l'application de la technologie pour améliorer les procédés et développer des produits. Ils abritent des centres d'excellence et des centres de transfert de technologie qui appuient les partenaires avec l'industrie. Ils forment notre prochaine génération d'innovateurs et d'entrepreneurs. Plus que tout autre type d'établissement d'enseignement, ils sont essentiels pour aider à récupérer notre retard de productivité.

Il y a une semaine, le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a sonné l'alarme au sujet d'une lente croissance économique et d'un niveau de vie plus bas si la productivité canadienne ne s'améliore pas au cours des prochaines années.

L'ACCC demande que le Canada hausse de 3 pour cent ses investissements en recherche pour élargir le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC) et créer des Centres d'accès technologique dans les collèges, conformément au plan stratégique du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

-30-

Le rapport de l'ACCC est accessible en ligne à :

<http://www.accc.ca/ftp/pubs/etudes/201002docdinfocherche.pdf>

Pour de plus amples renseignements :

Debby Duford, ACCC, Tél. : 613-746-222, poste 3116